

Assemblée générale mixte du 23 juin 2016

Résultat des votes

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce

- > **Nombre total d'actions : 11.688.672**
- > **Nombre de droits de vote exerçables : 11.676.890 ¹**
- > **Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents ou représentés : 8.203.837**
- > **Proportion du capital représenté : 70,26 %**

	Actionnaires	Voix		Actions	Total voix
		Simple	Double		
Présents	21	3 673 815	0	3 673 815	3 673 815
Représentés	9	2 578 578	0	2 578 578	2 578 578
Pouvoirs au président	4	285	0	285	285
Vote par correspondance	48	1 951 159	0	1 951 159	1 951 159
TOTAL	82	8 203 837	0	8 203 837	8 203 837

¹ 11.782 actions auto détenues au 21 juin 2016.

	<u>Pour</u>		<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>	
	Nombre de voix exprimées	Proportion du capital représenté	Nombre de voix exprimées	Nombre de voix exprimées	Proportion du capital représenté
1^{ère} résolution - AGO					
Approbation des comptes sociaux	8 203 807	100%	30	0	0,00%
2^{ème} résolution - AGO					
Approbation des comptes consolidés	8 203 707	100%	130	0	0,00%
3^{ème} résolution - AGO					
Quitus donné aux Administrateurs	8 157 707	99,44%	46 130	0	0,56%
4^{ème} résolution - AGO					
Allocation de jetons de présence aux Administrateurs	8 203 707	100%	130	0	0,00%
5^{ème} résolution - AGO					
Affectation du résultat	8 203 707	100%	130	0	0,00%
6^{ème} résolution - AGO					
Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	8 127 753	99,07%	76 084	0	0,93%
7^{ème} résolution - AGO					
Mise en place d'un programme de rachat d'actions	7 747 128	94,43%	456 709	0	5,57%
8^{ème} résolution - AGO					
Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Monsieur Thierry Gadou P-DG – recommandation du Code AFEP-MEDEF	7 195 066	87,70%	1 008 771	0	12,30%

	Pour		Contre	Abstention	
	Nombre de voix exprimées	Proportion du capital représenté	Nombre de voix exprimées	Nombre de voix exprimées	Proportion du capital représenté
9^{ème} résolution - AGE Autorisation à donner au CA à l'effet de réduire le capital social conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce	8 203 807	100%	30	0	0,00%
10^{ème} résolution - AGE Modification statutaire à l'effet d'harmoniser l'article 20 des statuts de la Société avec le régime français de la « record date » issu du décret n° 2014-1466 du 8 décembre 2014 (article R. 225-85 du C. Com)	8 203 807	100%	30	0	0,00%
11^{ème} résolution - AGE Modification statutaire de l'article 11-1 à l'effet d'intégrer des dispositions relatives aux administrateurs représentant les salariés actionnaires	8 203 807	100%	30	0	0,00%
12^{ème} résolution - AGE Pouvoirs	8 203 807	100%	30	0	0,00%

A propos de Store Electronic Systems (marque commerciale SES-imagotag)

Store Electronic Systems est spécialiste des solutions digitales pour le commerce physique et leader mondial des systèmes d'étiquetage électronique. Le Groupe conçoit et commercialise tous les composants de ses solutions (logiciel, infrastructure radio-fréquence, étiquettes et fixations), offrant ainsi une solution clé en main à ses clients. La gamme des produits et services proposée par SES-imagotag permet aux commerçants de dynamiser la gestion des prix de vente, d'améliorer la productivité en magasin et de développer de nouveaux usages sans contact pour les consommateurs.

Store Electronic Systems est cotée au compartiment B d'Euronext™ Paris

Code Mnemo : SESL – Code ISIN : FR0010282822 – Reuters : SESL.PA – Bloomberg : SESL



www.ses-imagotag.com

Contact

NewCap - Relations Investisseurs & Communication Financière

Marc Willaume / Tristan Roquet Montégon : Tél. : 01 44 71 00 13 / ses@newcap.eu